

ENTENTE AGGLOMERATION CERGY-PONTOISE ATHLETISME (EACPA)

PROCES-VERBAL

DE L'ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE DU 30 NOVEMBRE 2024

Complexe Sportif des Maradas – 6 Passage du Lycée – 95300 Pontoise

ORDRE DU JOUR

- Ouverture de l'assemblée générale par le président
- Approbation du procès-verbal de l'ag du 25 novembre 2023
- Rapport moral, rétrospective du projet 2020-2024
- Rapport technique et sportif de la saison 2023-2024
- Présentation du projet 2024-2028
- Rapport financier 2023-2024
- Approbation des comptes 2023-2024 et affectation du résultat
- Présentation du budget prévisionnel 2024-2025
- Questions diverses
- Election des membres du bureau
- Remise des récompenses aux adhérents sélectionnés

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLEE GENERALE A 10H30 PAR LE PRESIDENT

Conformément à l'article 11 des statuts de notre association, pour délibérer valablement, l'assemblée générale doit comprendre au moins un quart de ses membres. Si le quorum n'est pas atteint, une nouvelle assemblée peut être organisée et peut délibérer quel que soit le nombre de membres présents.

Une feuille de présence a été émarginée par les membres présents et les pouvoirs ont été pris en compte.

Le quorum étant atteint, l'Assemblée peut valablement délibérer

2. **PREMIERE RESOLUTION** :

APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 25 Novembre 2023

Cette résolution, mise aux voix, est approuvée à l'unanimité des membres présents ou représentés.

3. RAPPORT MORAL DU PRESIDENT

En cette année olympique, l'implication de tous a toujours été au rendez-vous.

Merci à nos salariés qui sont en charge de la marche quotidienne du club, à nos entraîneurs, à nos bénévoles et à nos athlètes.

Merci aux techniciens et élus de l'agglomération et du département qui nous soutiennent.

Cette année, nous avons continué la mise en place d'une organisation structurée du club avec les liens entre les différents acteurs qui contribue à la réussite et aux bons résultats sportifs obtenus cette saison.

4. RETROSPECTIVE DU PROJET DU CLUB 2020-2024

Le directeur du Club présente l'état d'avancement du projet du club 2020-2024
Les objectifs du projet 2020-2024 étaient :

- Développer une politique forte de formation des juges, faciliter l'accès à ce rôle par la formation
- Promouvoir de nouveaux événements à grand ampleur
- Développer le secteur du sponsoring/mécénat afin de créer de nouvelles ressources pour le club
- Augmenter le nombre d'athlètes dans les compétitions nationales et internationales
- Maintenir le club au plus haut niveau de l'athlétisme

En 2020, l'EACPA c'était 899 licenciés/47 entraîneurs bénévoles/20 juges/3 lieux d'entraînement/2 salariés/15 membres au comité directeur/600 K€ de budget et 12^{ème} club français

En 2024, l'EACPA c'est 1326 licenciés/63 entraîneurs bénévoles/25 juges/6 lieux d'entraînement/3 salariés/15 membres au comité directeur/900 K€ de budget et 2^{ème} club français

5. RAPPORT TECHNIQUE ET SPORTIF DE LA SAISON 2023-2024

L'EACPA, un club à 4 dimensions

Dimension sportive haut niveau

- Une très bonne progression des équipes interclubs ponctuée par une 3^{ème} place en 2023 et une 2^{ème} place en 2024
- De plus en plus d'athlètes sélectionnés aux championnats nationaux, et 2 athlètes sélectionnés aux JO

Dimension sociale

- Opération du Stade vers l'Emploi : 250 demandeurs d'emploi présents, 74 % d'embauche
- 12 Col' run à Cergy : 400 participants venant de tous horizons
- IME La clé de Vauréal : Animation de 72 séances d'athlétisme par an aux enfants atteints de TSA
- Développement de l'athlétisme en QPV, section de Gency
- Ouverture de nouvelles pratiques : sport santé, sport adapté, baby athlé

Dimension éducative : des passerelles avec le monde scolaire

- Olympiade des collèges : 480 collégiens sur 4 jours d'athlétisme
- 100 heures d'animation des centres de loisirs cergy-pontains
- 1 section d'excellence sportive ouverte au lycée Kastler
- Diagnoform santé : 1470 lycéens testés

Dimension économique

- Un budget de plus en plus contrôlé et rigoureux, qui devient un outil de pilotage
- Analyse des dépenses pour mieux développer et permettre une réactivité dans les décisions.

6. PRESENTION DU PROJET 2024-2028

Ce projet est le résultat d'un travail partagé entre les différents acteurs du club (bénévoles, dirigeants, athlètes, entraîneurs, juges...). Une démarche qui s'est appuyée sur des réunions de travail sur les thèmes suivants :

Fonctionnement des entraînements et des infrastructures

Le développement commercial du club

La gestion des finances du club

La gouvernance du club

La politique sportive du club

La stratégie externe du club

UN CLUB MODERNE & STRUCTURE

- Une organisation professionnelle : changer le mode de fonctionnement en créant des pôles sur des sujets de développement précis.
- Un modèle économique mixte privé/public

UNE POLITIQUE SPORTIVE DE HAUT NIVEAU POUR TOUS

Accueillir le plus grand monde : pouvoir accueillir 1800 licenciés en 2028

- Développement du sport découverte, du sport santé, de la marche nordique et de la marche athlétique
- Former un maximum de jeunes
- Intégrer les quartiers prioritaires
- Développer les partenariats avec le monde éducatif
- Pour la haute performance, créer un pôle national d'excellence

7. RAPPORT FINANCIER ET APPROBATION DES COMPTES ET AFFECTATION DU RESULTAT

La trésorière adjointe de l'Association présente le bilan et le compte de résultats de l'année 2023-2024

Explication des recettes et dépenses de l'année.

Cette année, l'exercice dégage un résultat bénéficiaire de 38 975 €

Nous avons intégré dans le bilan la valorisation du bénévolat de l'Association, qui représente l'équivalent de 10 emplois à temps plein au SMIC.

Les comptes de l'exercice clos le 31 Août 2024 ont fait l'objet d'une révision par le Cabinet d'Expertise Comptable ORCOM

Les comptes de l'exercice clos le 31 Août 2024 ont été certifiés par Monsieur Philippe Mandin, commissaire aux comptes

Présentation du budget prévisionnel 2024-2025 avec un équilibre des recettes et dépenses de 851 000 €.

DEUXIEME RESOLUTION : APPROBATION DES COMPTES

L'Assemblée Générale, approuve les comptes de l'exercice clos le 31 Août 2024 et donne quitus au Président pour sa gestion au cours dudit exercice.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité, moins une abstention.

TROISIEME RESOLUTION : AFFECTATION DU RESULTAT

Le résultat bénéficiaire de 38 975 € est affecté au solde du compte Report à nouveau

Cette résolution, mise aux voix est adoptée à l'unanimité, moins une abstention.

8. LES MEMBRES DU BUREAU

Le mandat des membres du bureau prend fin avec l'olympiade 2024, nous procédons donc à un renouvellement de l'ensemble des membres du bureau pour un mandat de 4 ans à compter de ce jour.

Ont présenté leur candidature pour l'olympiade 2024-2028

Pascale Barrier	Franck Lebossé
Dominique Beurienne	Karen Leclech
Xavier Carniel	Henri Legrand
Petr Dobias	Farah Messaadi
Philippe Favreau	Stéphane Matysac
Véronique Favreau	Moustapha Maleck
Delphine Fath	Patrick Rouchette
Maxime Garcin	Paul Valentin

QUATRIEME RESOLUTION : ELECTION DES MEMBRES DU BUREAU

Les candidatures de :

<i>Pascale Barrier</i>	<i>Franck Lebossé</i>
<i>Dominique Beurienne</i>	<i>Karen Leclech</i>
<i>Xavier Carniel</i>	<i>Henri Legrand</i>
<i>Petr Dobias</i>	<i>Farah Messaadi</i>
<i>Philippe Favreau</i>	<i>Stéphane Matysac</i>
<i>Véronique Favreau</i>	<i>Moustapha Maleck</i>
<i>Delphine Fath</i>	<i>Patrick Rouchette</i>
<i>Maxime Garcin</i>	<i>Paul Valentin</i>

Sont approuvées, elles et ils deviennent membres du bureau à compter de ce jour pour 4 ans.

Une réunion de bureau exceptionnelle se tiendra le Samedi 30 Novembre 2024 à 13h30, dont l'ordre du jour est l'élection des :

- Président
- Vice-Président,
- Secrétaire Général et Secrétaire général adjoint,
- Trésorier et Trésorier Adjoint

9. QUESTIONS DIVERSES

10. Remise des récompenses de la saison

CLOTURE DE L'ASSEMBLEE GENERALE A 12H30

Philippe FAVREAU, Président

EACPA
Complexe Sportif des Maradas
Joël Motyl
~~6 passage du Lycée~~
95300 Pontoise
Siret 448 538 337 00048